

06.09.2002 - 14:44 Uhr

L'école privée vaudoise dit "NON" à la nouvelle constitution!

Lausanne (ots) -

Le Comité de l'Association vaudoise des Ecoles privées (AVDEP) réuni cette semaine en séance ordinaire, prend une position ferme contre la nouvelle Constitution Vaudoise, jugée arrogante et rétrograde.

En effet, la soi-disant "nouvelle" constitution:

- Ne reconnaît pas à l'enseignement privé un véritable statut de partenaire et d'acteur social. Elle fait fi des multiples innovations, expériences et méthodes pédagogiques offertes par le privé et souvent copiées par le public (devoirs surveillés, cantines et transports scolaires, journée continue, bilinguisme, etc.)
- Néglige l'évolution des mentalités et des sensibilités, valorisant un système étatique rigide, figé dans ses principes et ses traditions, qui refuse de tirer parti d'expériences récentes conduites dans les pays ou les cantons voisins.
- Ignore le rôle et le prestige considérables - en termes d'image et de retombées économiques (près de 450 Mio par an) - de l'Ecole privée, qui représente aujourd'hui quelque 10'000 élèves et étudiants de tous âges, nationalités et milieux socio-économiques dans notre canton.
- Refuse le principe du "chèque-éducation", qui ouvrirait l'accès du privé au plus grand nombre, confirmant ainsi le processus de démocratisation amorcé l'an dernier par l'AVDEP grâce à une action de bourses d'études de plus de 2.3 millions de francs!
- Vous impose - à vous les parents - un modèle et un système uniformes d'enseignement, sans tenir compte de la diversité des besoins, cultures et opinions et au mépris d'une véritable égalité des chances. Cela à un coût disproportionné par rapport à d'autres secteurs d'activité.

Déplorant que des questions aussi fondamentales aient été occultées, que nombre d'autres sujets restent pour le moins opaques, le Comité AVDEP vote "non" à la Constitution et demande qu'un véritable débat s'engage, dans une perspective de flexibilité et de mobilité professionnelle.

Pour ces motifs et convaincu que la diversité de l'offre éducative est un atout majeur pour l'avenir de nos enfants, le Comité de l'Association Vaudoise des Ecoles Privées demande:

- La liberté, pour les parents, de choisir le modèle et le système d'éducation qui répondent à leurs besoins et qu'ils jugent adaptés pour leur(s) enfant(s)
- L'introduction d'un "chèque-éducation" qui favorise cette liberté de choix et permette l'accès au privé sans discrimination d'aucune sorte
- Un véritable partenariat - différent de la pseudo complémentarité actuelle - qui repose sur des principes pédagogiques spécifiques (charte) et un contrôle de qualité par une instance objective et impartiale

La Constitution ne veut pas reconnaître l'Ecole Privée Vaudoise dans sa diversité et sa légitimité. Elle vous refuse, à vous parents, le libre-choix de l'éducation que vous souhaitez donner à vos enfants. Il nous appartient à tous, parents, enseignants, pédagogues, élèves, citoyens de dire non à la rigidité, non au monopole, non à la démagogie.

Rendez-vous le 22 septembre prochain...

Contact:

Association vaudoise des écoles privées (AVDEP)

avenue d'Ouchy 60
1006 Lausanne
Tél. +41/21/617'72'55
Fax +41/21/617'72'28
mailto: avdep@bluewin.ch

ou à son président
Monsieur Alain Boss
Mobile +41/79/511'41'60

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000850/100019961> abgerufen werden.